Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 029-212900146-20260605-2026_06_71-DE

Département du Finistère

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE

BOTSORHEL

Nombre de membres en exercice :	**11**
Nombre de membres Présents :	**8**
Nombre de suffrages Exprimés :	**9**
VOTE :	
Pour :	**9**
Contre :	**0**
Abstentions :	**0**

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de BOTSORHEL, dûment convoqué le 29 mai 2026, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de :
Mr Hervé CILLARD
Présents : MANCHEC Pascal, BERNARD Jérémy, MENOU Hervé, ROLLAND Valérie, JAOUEN Alexandra, COULOUARN Johnny, LEVER Mélaine
Absent : KERBOUL Chantal, BERTHOU Cindy, LUCAS Dylan
Procuration : KERBOUL Chantal à Hervé CILLARD, BERTHOU Cindy à BERNARD Jérémy, LUCAS Dylan à MANCHEC Pascal
Secrétaire de séance : COULOUARN Johnny

Délibération 2026-23

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ASPL 2025

Sous la Présidence de Monsieur Pascal MANCHEC, Premier Adjoint au Maire, le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget ASPL 2025 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	79 464.37 €
Recettes	71 503.63 €

Hors de la présence de Monsieur Hervé CILLARD, Maire, le Conseil Municipal approuve, **à l'unanimité,** le compte administratif du budget ASPL 2025.

Le secrétaire de séance,

Fait et délibéré à BOTSORHEL,
les Jour, Mois et An que dessus.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE BOTSORHEL 29 (Finistère)